



BNP PARIBAS

VOS ÉLUS CADRES :

- Isabelle CLERGEAU
- Stéphane GOUBIER
- Béatrice ROUVRAIS

- Jean-Pierre
LE MORVAN

- Valérie DENIS

- Marc FRERE

- Chantal MARCHAND

- Benoît HERBRETEAU

VOS ÉLUS TECHNICIENS :

- Valérie GUEVEL
POUPARD

- Hadrien BIGOT

- Frédérique CHANTOIN

- Alexandre MOMPLAY

VOTRE REPRÉSENTANT
RÉGIONAL :

- Pierre LEGRAS

Contacts Cfdt Région Grand
Ouest

[cfdt_irp_grand_ouest@
bnpparibas.com](mailto:cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com)

☎ 02 51 84 53 63

Vos élus CFDT RGO interpellent la Direction Régionale !

Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessous, vos rémunérations MOTIV ne sont pas à la hauteur de votre engagement !

Q3 2022	% Agences avec Aléas (hors Primes Rétérents)	% Collaborateurs éligibles à la surperformance MOTIV				% Collaborateurs par tranches de R/O Assurances Dommages au Q3				Ma Pairs'formance R/O > ou = 100%		
		Généralistes	Spécialistes	Managers	Tous	0-25%	25-70%	70-100%	>100%	Nb	Cx	DIA
BCEF	39,8%	47,7%	59,0%	60,7%	50,0%	17%	21%	20%	42%	40%	44%	59%

Q3 2022	% Agences avec Aléas (hors Primes Rétérents)	% Collaborateurs éligibles à la surperformance MOTIV				% Collaborateurs par tranches de R/O Assurances Dommages au Q3				Ma Pairs'formance R/O > ou = 100%		
		Généralistes	Spécialistes	Managers	Tous	0-25%	25-70%	70-100%	>100%	Nb	Cx	DIA
REGION GRAND OUEST	38,3%	40,3%	51,9%	48,3%	42,0%	22%	26%	20%	33%	31%	46%	50%

Malheureusement le premier Quadrimestre 2023 confirme cette dégradation. Modèles de service et ses objectifs sont—ils bien adaptés à la Région Grand Ouest ?

	% Collab > 100% montant métier
AFFI	27%
CAP	75%
DIA	71%
PROXI	55%
Total	56%

RDV Client à domicile : VIGILANCE!

Seuls les Conseillers titulaires d'une carte de démarchage (vérifiez bien sa date de validité d'ailleurs !) sont autorisés à effectuer des rendez-vous au domicile des clients.

Las Conseillers Affinité ne sont pas éligibles à cette carte, actuellement. L'ensemble des Elus du CSEE sont intervenus auprès de la Direction pour que cette situation soit « régularisée » au plus vite. Dans l'attente, si vous devez vous rendre chez un client, vous devez être accompagnés d'un collègue détenteur de cette Carte (CAP, DIA par exemple).

Attention, vous encourez une condamnation pénale en cas de non-respect de cette règle.

Ne vous mettez pas en difficulté !

Référent Harcèlement Sexuel, agissements sexistes

Les élus CFDT ont interpellé le Référent SNB, au CSEE, sur son action de 2019 à 2023.

C'est une fin de non recevoir ! Le Référent n'a rien à communiquer sur ses actions, car « il n'aurait pas été sollicité ».

Rappelons tout de même que le Référent de la Région Grand Ouest a aussi une mission de prévention...

Sauf à dire que la parole et les agissements chez BNP Paribas soient toujours irréprochables !?!?!?!?

N'hésitez pas nous à solliciter si besoin.

Isabelle CLERGEAU (07.60.40.61.27) est à votre disposition !

Projet de Régionalisation des postes de CSI et CSEP

La Direction nous a présenté un « projet d'adaptation » qui réorganise les CSI et CSEP.

Actuellement, la Région compte : 20 CSI, 2 Chargés de la Prescription Immobilière, 11 CSEP.

Avec la mise en place de ce projet, nos experts compteront : 11 CSI, 1 Responsable du Pôle Immobilier, 11 CSEP.

Après l'été 2023, tous les experts seront rattachés directement à la Région, sans mobilité géographique.

Les CSI seront, alors, managés par un Responsable du Pôle Immobilier et les CSEP par un Responsable Appui Retail Pro. Ils n'auront plus de territorialité. Les Conseillers pourront prendre librement rendez-vous, directement dans les agendas des CSI/CSEP.

Les Elus CFDT ont voté CONTRE CE PROJET : 10 postes d'experts disparaissent et la charge de travail se reporte sur les Conseillers, qui ne se sont pas tous encore réappropriés la compétence sur le Crédit Immobilier et sont souvent en sous-effectif. Nous serons vigilants sur la répartition équilibrée des charges de travail.

Par ailleurs, bien que vos Elus CFDT soient intervenus, les CSI et CSEP ayant perdu injustement leur Forfait, car travaillant dans une Agence de Type 2 ou 3, ne se verront pas proposer de le récupérer malgré leur Régionalisation....

Nous tenons à votre disposition le projet pour plus de détails.

Fiche d'entretien Accompagnement Conseillers Proxi/Affi et CAP

Le Directeur Régional RETAIL nous indique que ce document doit être un outil de préparation d'entretien, qui doit permettre de faire évoluer les collègues.

La vision de la CFDT est bien différente ! Très chronophage à préparer et pas très RSE 😊 nous estimons que cette fiche n'est qu'un relevé de compteur qui fait perdre du temps et demandons à la Direction la suppression de ce document.



ALERTE sur les conseillers AFFI !

La Région Grand Ovest compte, à ce jour, 139 postes de Conseillers Affinité : 8 sont en arrêt maladie, 3 en congés maternité et 3 en attente de l'arrivée du collègue. **Soit 10 % de postes sans titulaire au 10 mai.**

La CFDT tire la sonnette d'alarme : pression forte, augmentation des objectifs (sans communication), enrôlements, formation, MOTIV en dégringolade...

Il est temps de prendre en considération les travers de Modèles de Service.

Restaurant ANGERS et Commission Restaurant

Lors de ce CSEE de début de mandature, le bureau du CSEE nouvellement élu, a décidé, de façon unilatérale, de désigner un nouveau gérant du restaurant d'entreprise d'ANGERS (qui aura ses bureaux à 200kms dudit restaurant ...)

Le motif invoqué se résume à l'économie de 0.50 ETP !

Pour une Organisation Syndicale qui a fait campagne en prônant « le choix de l'humain » cette monétisation du poste de gérant nous scandalise. Ce Syndicat aurait-il oublié le caractère social du CSEE ?

Que pensez de cette méthode d'éviction, sans concertation, sans explication, de la personne en place depuis 4 ans qui a, par ailleurs, reçu des félicitations pour le travail accompli ?

Bien entendu, aucun membre CFDT n'a été accepté dans la nouvelle commission Restaurant...

Les Elus CFDT ne cautionnent pas ces méthodes et apportent tout leur soutien à la gérante en poste !

INFOS RH

Postes Vacants

au 10/05/2023 :

38 ETP

⇒ 16.3 C.Proxi

⇒ 3 CAP

⇒ 1 CP N.R

⇒ 13.7 C. Affi

⇒ 1 CAEr

⇒ 2 CRCBP

⇒ 1 CRCE

Contacts CFDT Région Grand Ovest
Cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63



Cfdt:

BANQUES
ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Où en est l'application de l'accord Télétravail en RGO ?

DIRECTIONS DE TERRITOIRES – AGENCES DE 7 POSTES ET PLUS

Directions de territoires et experts et autres collaborateurs en appui régulier des agences:
68% des collaborateurs éligibles ont choisi une formule (58% des formules sont à 1 j hebdo en moyenne)

Agences 7 Postes et plus :
31% des collaborateurs éligibles ont choisi une formule (42% des formules sont à 1 j hebdo en moyenne)

Non résidents :
37% des collaborateurs éligibles ont choisi une formule (55% des formules sont à 1 j hebdo en moyenne)

Nouveauté : Éligibilité des DIA et REA à la formule de télétravail occasionnel 2j/mois sauf lundi et samedi.

RÉSEAU COMMERCIAL BANQUE PRIVÉE ET ENTREPRISE

BPF :
89% des collaborateurs éligibles ont choisi une formule (34% des formules sont à 2 j hebdo en moyenne)

CAF et CACE :
94% des collaborateurs éligibles ont choisi une formule (65% des formules sont à 2 j hebdo en moyenne)

EQUIPES TPE - MDE

78% des collaborateurs éligibles ont choisi une formule (73% des formules sont à 1 j hebdo en moyenne)

DIRECTIONS DE RÉGION

83% des collaborateurs éligibles ont choisi une formule (52% des formules sont à 2 j hebdo en moyenne)

SUITE AUX DEMANDES DE LA CFDT :

**L'Accord Télétravail évolue dès septembre 2023.
Et notamment pour l'indemnisation !**

Fin des montants forfaitaires (10€ ou 20€ par mois selon la formule de TT).

Indemnisation par jour de Télétravail saisi : 2.60€

Pour tous les salariés, sur toutes les formules (même la formule occasionnelle) !

Questions /
Réponses

En Adhérent à la Cfdt, vous bénéficiez d'un véritable suivi de vos demandes et d'une Protection Juridique. Pas uniquement de simples renseignements fournis par téléphone sans aucune confirmation écrite .



Cfdt:

**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Contacts CFDT Région Grand Ouest
Cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63